

XVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE DES ÉVÊQUES

Première session

(4-29 octobre 2023)

Rapport de synthèse

UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION

28 octobre 2023



Extraits du rapport de synthèse

Partie II - Tous disciples, tous missionnaires

8. L'Église est mission

PARTIE II - TOUS DISCIPLES, TOUS MISSIONNAIRES

8. L'Église est mission

Convergences

- a) Nous affirmons que l'Église, plus qu'avoir une mission, est elle-même mission. « De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jn 20,21) : l'Église reçoit du Christ, Envoyé du Père, sa propre mission. Soutenue et guidée par l'Esprit Saint, elle annonce et témoigne de l'Évangile à ceux qui ne le connaissent pas ou ne l'accueillent pas, avec une option préférentielle pour les pauvres qui s'enracine dans la mission de Jésus. Elle contribue ainsi à l'avènement du Royaume de Dieu, dont elle « constitue le germe et le commencement » (cf. LG 5).
- b) Les sacrements de l'initiation chrétienne confèrent à tous les disciples de Jésus une responsabilité dans la mission de l'Église. Les laïcs, hommes et femmes, les personnes consacrées, et les ministres ordonnés ont une égale dignité. Ils ont reçu des charismes et des vocations différents et exercent des rôles et des fonctions différents, ils sont tous appelés et nourris par l'Esprit Saint pour former un seul corps dans le Christ. Tous disciples, tous missionnaires, dans la force de vie fraternelle des communautés locales qui font l'expérience de la douce et réconfortante joie de l'évangélisation. La mise en œuvre de la coresponsabilité est essentielle dans la synodalité et nécessaire à tous les niveaux de l'Église. Chaque chrétien est une mission dans ce monde.
- c) La famille est la colonne vertébrale de toute communauté chrétienne. Les parents, les grands parents et tous ceux qui vivent et partagent leur foi en famille sont les premiers missionnaires. La famille, en tant que communauté de vie et d'amour, est un lieu privilégié pour l'éducation à la foi et à la pratique chrétienne, nécessitant un accompagnement spécifique au sein de la communauté. Le soutien est particulièrement nécessaire pour les parents qui doivent concilier leur travail, également dans la communauté ecclésiale et au service de sa mission, avec les exigences de la vie familiale.
- d) Si la mission est une grâce qui engage toute l'Église, les fidèles laïcs contribuent de manière vitale à sa mise en œuvre dans tous les milieux et dans les réalités quotidiennes les plus ordinaires. Ce sont surtout eux qui rendent l'Église présente et qui annoncent l'Évangile dans le domaine numérique, qui a un impact si conséquent dans le monde entier, dans les cultures des jeunes, dans le monde du travail, des affaires et de la politique, des arts et de la culture, de la recherche scientifique, de l'éducation et de la formation, dans le soin de la maison commune et, d'une manière particulière, dans la participation à la vie publique. Là où ils sont présents, ils sont appelés à témoigner de Jésus-Christ dans leur vie de tous les jours et à partager

explicitement leur foi avec les autres. Les jeunes tout particulièrement, avec leurs dons et leurs fragilités, au fur et à mesure qu'ils grandissent dans l'amitié avec Jésus, deviennent des apôtres de l'Évangile parmi leurs pairs.

- e) Les fidèles laïcs sont de plus en plus présents et actifs au service des communautés chrétiennes. Beaucoup d'entre eux organisent et animent des communautés pastorales, prêtent leur concours comme éducateurs à la foi, théologiens et formateurs, animateurs spirituels et catéchistes, et participent à diverses instances paroissiales et diocésaines. Dans de nombreuses régions, la vie des communautés chrétiennes et la mission de l'Église reposent sur la figure des catéchistes. De plus, des laïcs sont au service dans le domaine de la protection et de l'administration. Leur contribution est indispensable à la mission de l'Église ; il faut donc veiller à l'acquisition des compétences nécessaires.
- f) Les charismes des laïcs, dans toute leur variété, sont des dons de l'Esprit Saint à l'Église qui doivent être mis en évidence, reconnus et valorisés. Dans certaines situations, il peut arriver que les laïcs soient appelés à pallier le manque de prêtres, avec le risque que le caractère proprement laïc de leur apostolat soit amoindri. Dans d'autres contextes, il peut arriver que les prêtres fassent tout et que les charismes et les ministères des laïcs soient ignorés ou sous-employés. Il y a aussi le danger, exprimé par beaucoup dans l'Assemblée, de "cléricaliser" les laïcs, créant ainsi une sorte d'élite laïque qui perpétue les inégalités et les divisions au sein du Peuple de Dieu.
- g) La pratique de la mission ad gentes entraîne un enrichissement mutuel des Églises, car elle n'implique pas seulement les missionnaires, mais la communauté tout entière, qui se voit stimulée à la prière, au partage des biens et au témoignage. Les Églises pauvres en clergé ne doivent pas renoncer à cet engagement, tandis que celles qui connaissent une plus grande floraison de vocations au ministère ordonné peuvent s'ouvrir à la coopération pastorale, dans une logique authentiquement évangélique. Tous les missionnaires - laïcs, consacrés, diacres et prêtres, en particulier les membres des instituts missionnaires et les missionnaires fidei donum - constituent, en vertu de leur vocation propre, une ressource importante pour créer des liens dans la connaissance mutuelle et l'échange de dons.
- h) La mission de l'Église est constamment renouvelée et nourrie par la célébration de l'Eucharistie, en particulier lorsqu'elle met en avant son caractère communautaire et missionnaire. Questions à traiter
- i) Il est nécessaire de continuer à approfondir la compréhension théologique des relations entre les charismes et les ministères dans une perspective missionnaire.
- j) Vatican II et le Magistère qui en découle présentent la mission spécifique des laïcs en termes de sanctification des réalités temporelles ou séculières. Cependant, dans le concret de la pratique pastorale, au niveau paroissial, diocésain et plus récemment universel, les laïcs se voient de plus en plus souvent confier des tâches et des

ministères au sein de l'Église. La réflexion théologique et les dispositions canoniques doivent se concilier avec ces développements importants et s'efforcer d'éviter les dualismes qui pourraient compromettre la perception de l'unité de la mission de l'Église.

- k) En encourageant la coresponsabilité au sein de la mission de tous les baptisés, nous reconnaissons les capacités apostoliques des personnes avec un handicap. Nous désirons valoriser leur contribution à l'évangélisation venant de l'immense richesse humaine qu'elles apportent. Nous reconnaissons leurs expériences de souffrance, de mise à l'écart, de discrimination, parfois subies au sein même de la communauté chrétienne.
- l) Les structures pastorales doivent être réorganisées afin d'aider les communautés à valoriser, à reconnaître et à animer les charismes et les ministères laïcs, en les inscrivant dans le dynamisme missionnaire de l'Église synodale. Sous la conduite de leurs pasteurs, les communautés pourront envoyer et soutenir ceux qu'elles auront envoyés. Elles se concevront ainsi comme étant avant tout au service de la mission que les fidèles accomplissent au sein de la société, dans la vie familiale et professionnelle, sans se concentrer exclusivement sur les activités qui se déroulent dans ces domaines et sur leurs besoins d'organisation.
- m) L'expression "une Église tout entière ministérielle", utilisée dans l'Instrumentum laboris, peut engendrer des malentendus. Il sera nécessaire d'en préciser la signification afin de lever toute ambiguïté.

Propositions

- n) Nous percevons le besoin d'une plus grande créativité dans la mise en place de ministères en fonction des besoins des Églises locales, avec l'implication particulière des jeunes. Les tâches du ministère du lecteur pourraient se voir élargies, ministère qui ne se limite déjà pas à son rôle au cours de la liturgie. Un véritable ministère de la Parole de Dieu pourrait ainsi être mis en place qui, dans des contextes appropriés, pourrait inclure également la prédication. Il serait bon d'explorer la possibilité d'instituer un ministère confié aux couples mariés impliqués dans le soutien de la vie familiale et l'accompagnement de ceux qui se préparent au mariage.
- o) Nous invitons les Églises locales à identifier comment et à quel moment donner une visibilité et une reconnaissance communautaire aux charismes et aux ministères qui enrichissent la communauté. Cela pourrait se faire lors d'une célébration liturgique pendant laquelle est confié le mandat pastoral.